



**NEXANS EST UN ACTEUR MONDIAL DE L'INDUSTRIE DU CÂBLE ET DE SOLUTIONS DÉDIÉES À LA TRANSMISSION D'ÉNERGIE ET DE DONNÉES. EN ANNONÇANT IL Y A PEU L'AMBITION DE NEUTRALITÉ CARBONE EN 2030, LE GROUPE ENTÉRINE LA VOLONTÉ DE SES ÉQUIPES À TRAVAILLER SUR DES TRANSPORTS PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.**

L'élément déclencheur a été la volonté d'un homme, proche de la retraite : Alain Willaey, responsable Achats Transport Europe de Nexans. En effet ce dernier ne voulait pas quitter l'entreprise dans laquelle il a passé près de 50 ans, sans avoir enclenché une démarche en faveur de l'environnement. Il s'est alors rapproché de l'AUTF pour travailler à une adhésion au dispositif FRET21. Toutes les équipes du service transport management France (TMF) se sont mobilisés autour de ce projet.

L'adhésion au dispositif FRET21 vient accompagner la démarche du groupe, en proposant des outils structurants et des pistes d'actions concrètes, comparables d'une entreprise à l'autre.

#### **DES ACTIONS VOLONTAIREMENT CONCRÈTES**

Afin que tous dans l'entreprise se sentent investis dans ce même mouvement, Marie Letailleux, responsable RSE et Julien Cintrat, chargé de projets transport décident alors d'initier la démarche. Ainsi, ils mettent en place des actions sur un périmètre restreint, se limitant dans un premier temps, à la France et à la Belgique. L'ambition est en effet d'obtenir des données objectives et comparables quant à l'impact des actions de réduction de GES mises en œuvre. Dans un second temps, envisager de l'étendre plus largement dans le Groupe. Sur les conseils des équipes de FRET21 et du programme EVE, la direction Achats Transports liste diverses actions sur lesquelles se concentrer. Pendant cette première année d'engagement, celles-ci sont orientées sur trois axes :

- le taux de chargement,
- l'achat responsable
- et le moyen de transport.

Les actions choisies permettent de combiner plusieurs leviers pour maximiser les impacts en termes de gains GES.

Par exemple, le transport multimodal mis en place pour les flux de marchandises transfrontaliers permet à la fois de baisser significativement les émissions de gaz à effet de serre grâce à l'utilisation du transport ferroviaire, mais aide également à optimiser le taux de chargement des camions.

En effet, dans le cas d'un transfert modal routier-rail, la charge utile maximale autorisée des camions passe de 25 à 29 tonnes (le poids total au roulement passe ainsi de 40 à 44 tonnes). "Cette seule mesure nous permet d'enlever près de 100 camions par an sur les routes, se réjouit Julien Cintrat. En utilisant des segments ferroviaires d'une longueur moyenne de 600 kilomètres, nous économisons donc plus de 500 tonnes de CO<sub>2</sub>". Le multimodal a été adopté pour les flux France-Italie. Il est prévu également dans le cadre de la démarche avec FRET21 pour les flux France-Belgique, France-Espagne, et France-Scandinavie.

### AGIR SUR TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR

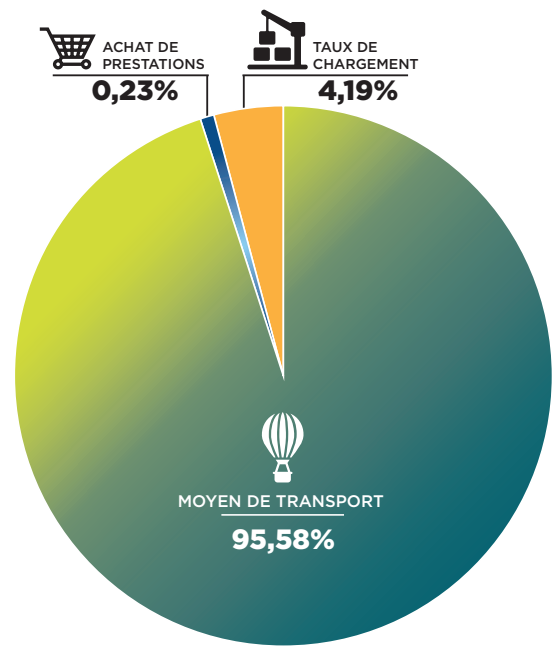
Les équipes de Nexans ont conscience que leurs seules actions ne suffisent pas. "Nous devons agir sur toute la chaîne de valeur, aussi bien en interne qu'en externe", clame Marie Letailleux. Les partenaires de l'entreprise doivent donc eux aussi s'engager. "Nous identifions et nous travaillons désormais avec des transporteurs chartés Objectif CO<sub>2</sub>, de plus en plus nombreux, déclare-t-elle. Pour nos partenaires qui ne le seraient pas, nous les incitons à s'inscrire dans ce même type de démarche". Les clients de Nexans étant eux aussi de plus en plus nombreux à exiger un transport propre. La démarche FRET21 est donc, à la fois écologique et source de contrats futurs avec des acteurs soucieux de s'inscrire dans ce cercle vertueux.

Autre action menée dans le cadre de l'engagement dans FRET21, Nexans Nanterre a fait l'acquisition d'un camion roulant au gaz naturel comprimé (GNC), pour les livraisons sur l'Île-de-France. Exception dans l'organisation logistique du Groupe, du fait de ses particularités et de ses exigences de réactivité, ce centre Logistique bénéficie en effet d'une flotte détenue en propre par l'entreprise. "Puisque nous avons la main sur les véhicules, nous avons tenté l'expérience par ce premier achat", explique Benoît Binet, Directeur du centre Logistique et Solutions de Nanterre et Responsable du Grand Paris. Par ailleurs, il se félicite des performances du nouveau véhicule, trois fois moins bruyant, et avec des émissions réduites de 90% pour le CO<sub>2</sub> et de 75% pour les particules fines.

### NEXANS EST UN ACTEUR MAJEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Au-delà des directions RSE, achats et transport, un souffle puissant circule au sein du Groupe-même. Il affiche clairement sa politique de transition en faveur du développement durable. En février 2020, lors de la présentation des résultats annuels de

## 8 ACTIONS DE RÉDUCTION SUR 3 AXES



Objectif de réduction CO<sub>2</sub> défini et validé : **-5 %**  
Périmètre : **France, Europe ; aval, intersites**  
Soit en CO<sub>2</sub>eq évités = **686 tonnes CO<sub>2</sub>e**

#### 8 actions de réduction, sur 3 axes :

- Taux de chargement - Passage au 44 tonnes
- Moyen de transport - Rail-route sur divers sites en France
- Achat de prestations - Achat porteur carburant GNC
- Achats responsables - Charte & Label Objectif CO<sub>2</sub>

l'entreprise, l'accent a notamment été mis sur les 3 P (People, Profit, Planet), système essentiel à une réussite durable dans tous les sens du terme. Christopher Guérin, Directeur Général a également annoncé aux actionnaires la volonté du Groupe de contribuer à la neutralité carbone dès 2030. L'engagement dans le dispositif FRET21, initié avant cette annonce, prend ainsi toute son importance en tant que contributeur direct à cet objectif ambitieux.

Le Groupe pense déjà aux prochaines étapes de cet engagement : étendre le périmètre des actions déjà menées (taux de chargement, multimodal...) aux 120 000 expéditions de l'entreprise en Europe, mettre en place du merroutage pour les flux de transport avec la Scandinavie, etc. Et demain, peut-être agir au niveau mondial.

Initié par l'AUTF et l'ADEME, FRET21 aide les chargeurs dans la réduction de l'impact carbone du transport et fait partie du programme **EVE** (Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique) qui vise à accompagner l'ensemble des entreprises du secteur dans la réduction de l'impact énergétique et environnemental. **Retrouvez EVE sur** : <https://www.eve-transport-logistique.fr/>